




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-396**

Séance publique du

28 septembre 2015

Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix

Accusé de réception en préfecture
Identifiant :
Date de signature : 01/10/2015
Date de réception : 01/10/2015
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SÛRE ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - PARKING ROTONDE. CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU 24 OCTOBRE 2003. RAPPORT DU DELEGATAIRE EXERCICE 2014.

Le 28 septembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 22/09/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jacques AGOPIAN à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Ravi ANDRE à Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Patricia BORRICAND à Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Michele EINAUDI à Madame Gaëlle LENFANT, Madame Muriel HERNANDEZ à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Sophie JOISSAINS à Madame Dominique AUGÉY, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Claude MAINA.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Eric CHEVALIER donne lecture du rapport ci-joint.



D.G.A.S - Etudes Juridiques, Marchés
Publics et Patrimoine Communal
Direction du Foncier & Gestion du
Patrimoine

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 28 SEPTEMBRE 2015

Nomenclature : 3.5
Autres actes de gestion du domaine public

RAPPORTEUR : Monsieur Eric CHEVALIER

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - PARKING ROTONDE. CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU 24 OCTOBRE 2003. RAPPORT DU DELEGATAIRE EXERCICE 2014.- Information du Conseil

Mes Chers Collègues,

Le Conseil Municipal, par délibération n° 2003.1207 en date du 13 Octobre 2003, a désigné la SEMEPA comme délégataire pour la construction partielle (1 500 places sur 1 800), et la gestion globale (1 800 places) du parc de stationnement Rotonde.

La convention correspondante a été signée le 24 Octobre 2003 et notifiée à la SEMEPA le 5 Novembre 2003.

La 1^{ère} tranche de l'ouvrage 300 places a été mise en service le 31 Mars 2004, et a été complètement ouvert au public dans le courant du printemps 2007.

La SEMEPA, conformément aux dispositions de l'article L 1411.3 du Code Général des Collectivités Territoriales a transmis à la Ville d'Aix-en-Provence, le rapport retraçant l'activité pour l'année 2014, liée à l'exploitation du parking Rotonde.

En conséquence, je vous demande Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

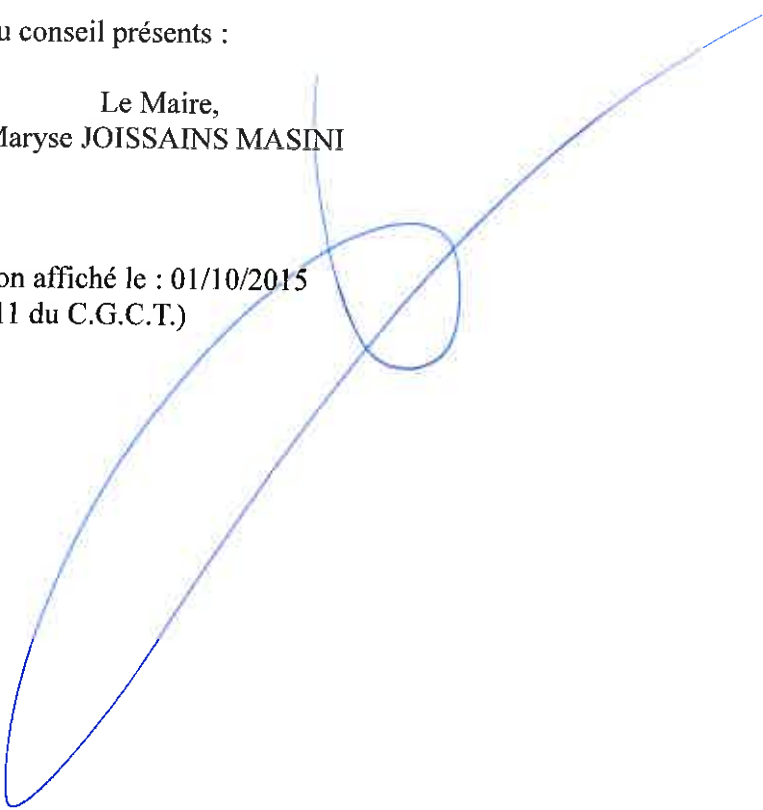
- **PRENDRE ACTE** du rapport d'activités pour l'exercice 2014 de la Délégation de Service Public du 5 novembre 2003, portant gestion du Parc de Stationnement Rotonde.

DL.2015-396 - INFORMATION DU CONSEIL - PARKING ROTONDE. CONVENTION DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU 24 OCTOBRE 2003. RAPPORT DU DELEGATAIRE EXERCICE 2014.- Information du Conseil

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

Le Maire,
Maryse JOISSAINS MASINI

Compte-rendu de la délibération affiché le : 01/10/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)



BORDEREAU D'ENVOI
 (AR à envoyer à : assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

92-15

Commune d' Aix en Provence
 à
 M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

DIRECTION / SERVICE : Direction des Assemblées

SOUS-PREFECTURE
 AIX EN PROVENCE

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 septembre 2015

01 OCT. 2015

COURRIER ARRIVE

01.01 DL.2015-355	ELECTION DES CONSEILLERS METROPOLITAINS
02.06 DL.2015-388	INFORMATION DU CONSEIL - COMMUNICATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA COMMUNAUTÉ DU PAYS D'AIX
02.07 DL.2015-389	INFORMATION DU CONSEIL - RAPPORT D'ACTIVITES SACOGIVA POUR L'EXERCICE 2014.
02.08 DL.2015-390	INFORMATION DU CONSEIL - RAPPORT D'ACTIVITES SEMEPA POUR L'EXERCICE 2014
02.09 DL.2015-391	INFORMATION DU CONSEIL - RAPPORT D'ACTIVITES SPLA PAYS D'AIX TERRITOIRES POUR L'EXERCICE 2014.
02.11 DL.2015-393	INFORMATION DU CONSEIL - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DES CRECHES, CENTRES DE LOISIRS ET AUTRES STRUCTURES PETITE ENFANCE DE LA VILLE D'AIX-EN-PROVENCE - COMPTE RENDU D'ACTIVITES DU DELEGATAIRE - ANNEE 2014
02.12 DL.2015-394	INFORMATION DU CONSEIL - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC "CREMATORIUM ET PARC MÉMORIAL DE PROVENCE - RAPPORT ANNUEL DU DÉLÉGATAIRE SUR L'EXERCICE 2014
02.13 DL.2015-395	INFORMATION DU CONSEIL - CONVENTION DE CONCESSION DU STATIONNEMENT PAYANT DU 29 DECEMBRE 1986. RAPPORT DU DELEGATAIRE EXERCICE 2014.
02.14 DL.2015-396	INFORMATION DU CONSEIL - PARKING ROTONDE. CONVENTION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DU 24 OCTOBRE 2003. RAPPORT DU DELEGATAIRE EXERCICE 2014.
04.08 DL.2015-409	RENOUVELLEMENT DE LA CONCESSION D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE DITE DU PARC DE LA DURANNE- AUTORISATION DU LANCEMENT DE LA CONSULTATION- APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES- DÉSIGNATION DE LA COMMISSION D'AMÉNAGEMENT DÉCISION DU CONSEIL.

05.01
DL.2015-416

MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REQUALIFICATION
DES PLACES DE LA MADELEINE, DES PRÊCHEURS, VERDUN,
DES RUES ADJACENTES DU PALAIS MONCLAR ET DE LA RUE
THIERS - RENOUELEMENT DES MEMBRES DU JURY

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

01 OCT. 2015

COURRIER ARRIVE



**DELEGATION DE SERVICE PUBLIC
DU PARKING DE LA ROTONDE**

A

AIX-EN-PROVENCE

Contrat du 5 novembre 2003

EXERCICE 2014

RAPPORT DU CONCESSIONNAIRE AU CONCEDANT

CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DE LA LOI

N° 95-127 DU 8 FEVRIER 1995

PARKING ROTONDE

Depuis la décision du Conseil Municipal de la Ville d'Aix-en-Provence du 13 octobre 2003, la SEMEPA est attributaire de la délégation de service public du parking Rotonde.

Le contrat signé avec la Ville le 24 octobre 2003 a été notifié à la SEMEPA le 5 novembre 2003.

Il prévoit la gestion d'un premier parc de 300 places situé sous l'îlot « D » de l'opération SEXTIUS MIRABEAU et la construction et la gestion d'un parc de 1 500 places sous l'îlot « A » de la même opération. La réalisation de cet ouvrage situé sur l'emprise de l'ancien parc de surface de la Gare Routière a conduit à la fermeture de celui-ci.

Le parc de l'îlot « D » a été mis en service le 31 mars 2004, le jour même de l'ouverture des commerces de l'îlot « D ». Le parc de 1500 places a été mis en service comme prévu au printemps 2007, très exactement le 4 mai pour les 3 premiers niveaux et le 25 juin pour la totalité. L'ouvrage a fait l'objet d'une inauguration le 10 juillet.

La négociation avec la Ville d'AIX-EN-PROVENCE a conduit la SEMEPA à verser à celle-ci une redevance de 8 millions d'euros qui sera amortie sur la durée de la concession, soit 45 ans.

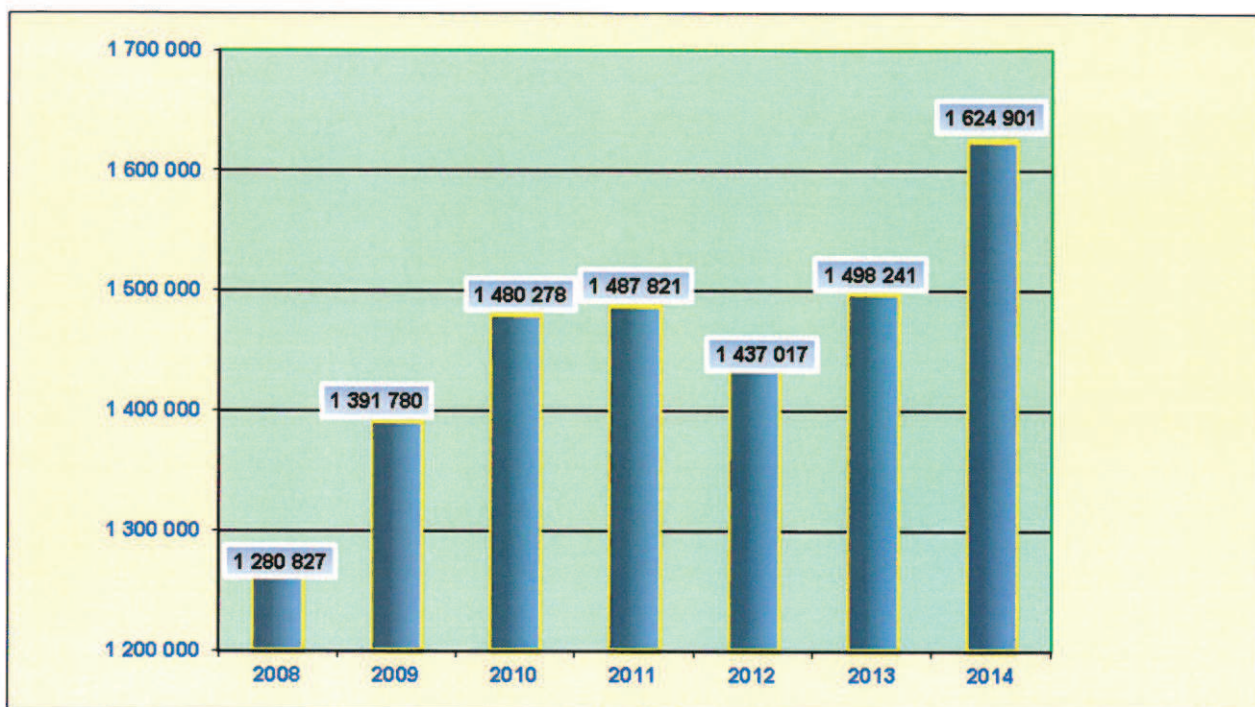
La fréquentation (usagers horaires payants) de cet ouvrage a été la suivante :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
janvier	83 513	100 711	108 973	113 171	110 711	109 431	124 088
février	82 794	95 330	100 388	105 568	98 735	97 549	109 674
mars	88 501	101 678	114 715	117 058	115 728	114 248	123 577
avril	111 886	113 082	123 004	123 211	114 853	117 209	129 531
mai	113 082	113 678	122 240	120 716	117 427	123 160	138 256
juin	105 273	119 451	121 875	123 214	119 327	123 089	127 580
juillet	120 784	126 902	136 360	138 455	129 868	130 393	149 236
août	108 776	115 623	125 942	119 812	122 153	138 041	144 474
septembre	109 536	119 695	126 010	121 584	121 379	129 670	137 198
octobre	110 557	123 033	125 572	126 830	120 607	138 203	144 474
novembre	108 477	113 761	120 785	117 239	119 308	125 266	132 472
décembre	137 648	148 836	154 414	160 963	146 921	151 982	164 341
FREQUENTATION	1 280 827	1 391 780	1 480 278	1 487 821	1 437 017	1 498 241	1 624 901

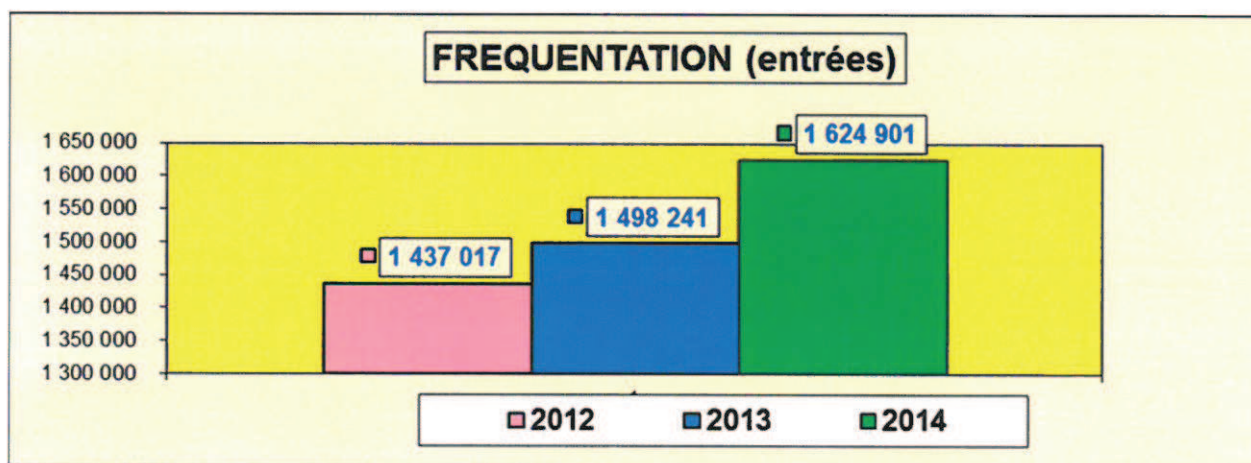
Soit en 2014 un total de **1 624 901** entrées payantes auxquelles il convient d'ajouter 172 737 entrées gratuites de moins d'une ½ heure contre 153 114 en 2013 soit un total de 1 797 638 entrées.

On constate que la fréquentation est en augmentation pour l'exercice 2014 par rapport à 2013 (+8.45%) soit en moyenne plus de 4925 usagers par jour (1 797 638 / 365 jours) contre 4524 en 2013.

EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DU PARKING ROTONDE DEPUIS 2008



EVOLUTION DE LA FREQUENTATION DU PARKING ROTONDE SUR LES 3 DERNIERS EXERCICES



Ce parking est très apprécié par la clientèle pour sa luminosité, le maintien de sa propreté et ses aménagements intérieurs.

Ce parc a été conçu pour avoir un « effet de porte », permettant de capter les véhicules venant du Sud et de l'Ouest de la Ville.

Ce faisant, les automobilistes ne s'engagent plus sur le boulevard de ceinture et libèrent des places dans les autres parcs de la Ville déjà confrontés à un fort taux d'occupation.

La fréquentation des parcs de stationnement par les usagers horaires s'apprécie en fonction d'un ratio appelé taux de rotation.

Il indique combien de véhicules occupent un même emplacement dans une journée de 24 heures.
Le ticket moyen T.T.C. représente la somme moyenne payée par chaque usager.

ROTONDE	Nombre d'entrées payantes	recette horaire hors taxes	Taux de rotation	ticket moyen hors taxes	ticket moyen ttc
2008	1 280 827	3 594 516 €	2,02	2,81 €	3,36 €
2009	1 391 780	4 130 285 €	2,20	2,97 €	3,55 €
2010	1 480 278	4 440 163 €	2,34	3,00 €	3,59 €
2011	1 487 821	4 663 036 €	2,36	3,13 €	3,74 €
2012	1 437 017	4 789 929 €	2,28	3,33 €	3,99 €
2013	1 498 241	5 102 213 €	2,62	3,41 €	4,07 €
2014	1 624 901	5 451 442 €	3,25	3,35 €	4,03 €

Les tarifs appliqués sont ceux fixés par délibération du Conseil Municipal du 9 décembre 2009.

Par délibération du Conseil Municipal du 11 avril 2011, à compter du 1^{er} juillet 2011, la première heure de nuit a été majorée de 50 centimes, passant ainsi de 1€ à 1.50€.

En raison des difficultés de circulation en centre ville, la sortie du parking Rotonde rue Lapierre reste très perturbée aux heures de pointe et notamment pendant les périodes de Noël et de soldes.

Les entrées et sorties de la rue Villevieille ont été inversées afin de pouvoir accéder au parking par le boulevard de la République et par le cours Sextius.

A l'occasion de cette modification, le matériel de péage, avaleurs et distributeurs de tickets, a été doublé aux entrées et aux sorties.

Les sens de circulation dans les étages des niveaux 1 à 3 pour la partie « Rotonde 1500 » et dans tous les étages de l'îlot D « Rotonde 300 » ont été inversés afin d'optimiser et sécuriser le fonctionnement du parc dans son ensemble.

Certains usagers à compter de 17h00, et plus particulièrement les samedis, mettent plus de 2h pour sortir du parking qui ne souffre pourtant d'aucun problème de fonctionnement.

Cette difficulté a néanmoins été sensiblement réduite ; en effet, afin de permettre une sortie plus efficace et rapide du parking, à plusieurs reprises, la Direction a dû prendre les décisions adaptées.

TARIF T.T.C.

HORAIRE DE JOUR 8H – 19H

Moins d'une demi-heure GRATUIT

1 € 35 mn

1€ supplémentaire +30 mn

1€ supplémentaire +35 mn

1€ supplémentaire +40 mn

1€ supplémentaire +45mn

Par Euro supplémentaire +50 mn

LA JOURNEE de 24H 15 Euros

HORAIRE DE NUIT 19H – 8H

Moins d'une demi-heure	gratuit
Première heure	1,50 €
Les cinq heures suivantes	1,00 €
Au-delà, jusqu'à 7 heures	1,00 €

ABONNEMENT DE JOUR

Par mois	110 €
Par an	1 210 €

ABONNEMENT DE NUIT

Par mois	30 €
----------	------

ABONNEMENT MOTO

Par trimestre	90 €
---------------	------

AMODIATIONS

30 ans	25 000 €
50 ans	30 000 €

Conformément au contrat de délégation de service public, la SEMEPA a pris en charge la mise en place de la signalétique et du contrôle d'accès : barrières d'entrées et de sorties, caisses automatiques... et d'une façon générale tous les frais de mise en service de l'ouvrage.

Cet équipement d'une capacité de plus de 1.000 véhicules est soumis à des règles de sécurité beaucoup plus contraignantes et nécessite, en particulier, la présence permanente de deux personnes dont l'une d'elle est obligatoirement détentrice de la qualification SSIAP1 (service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes). Aussi, le personnel sur place est composé de deux chefs de parc et de 7 agents techniques d'exploitation assistés d'un prestataire de services, de la structure d'exploitation et de gestion ainsi que du service de maintenance composé de 6 personnes dont 3 électriciens.

La SEMEPA a remplacé les véhicules d'intervention et de maintenance par des véhicules 100% électriques. Le parking Rotonde dispose désormais de quatre places de stationnement pour les véhicules électriques, des bornes de recharge (charge lente) étant proposées aux usagers gratuitement.



Le parc bénéficie en outre de la structure d'exploitation existante de la SEMEPA, personnel technique, et de la structure administrative pour la gestion.

En ce qui concerne la qualité du service, il faut noter que les usagers du parc de stationnement bénéficient actuellement :

- ✓ De tarifs horaires pour les stationnements de courte durée.
- ✓ De tarifications horaires de nuit, réduites pour les usagers qui souhaitent utiliser occasionnellement les parkings en horaire de nuit, appelées « forfait soirée » et permettant de stationner de 19 heures à 8 heures pour un prix de 3.50 €.
- ✓ D'un système de « tickets commerçants » par lequel ceux-ci peuvent rembourser à leurs clients, tout ou partie de leur stationnement en centre ville.

Et bénéficient depuis la mise en service de l'îlot « A » :

- ✓ D'abonnements permanents pour les stationnements de longue durée.
- ✓ D'abonnements de nuit pour les habitants du centre ville.

Les usagers peuvent régler leur stationnement au moyen de caisses automatiques, qui acceptent les paiements en pièces de monnaie, en billets de 5, 10, 20 euros et par carte bancaire.

64,81 % des usagers règlent d'ailleurs au moyen de leurs cartes bancaires, le paiement par espèces ne représentant que 32,01 % des recettes horaires.

Le paiement par chèque est également accepté.

Le parc Rotonde est ouvert 24h/24 h et 365 jours par an.

Le parc fait l'objet d'un contrôle par un organisme agréé (SOCOTEC) qui établit un rapport annuel pour l'installation électrique, quinquennal pour les ascenseurs et triennal pour le SSI.

En Mars 2012, le parking ROTONDE, a été soumis au contrôle de la sous-commission départementale de sécurité qui a émis un avis favorable sans réserve, au maintien de l'exploitation de l'ouvrage.

Les installations étant très fortement sollicitées (pollution, température élevée l'été ...) et afin d'optimiser le fonctionnement notamment électrique de nos installations, la SOCOTEC a réalisé un audit « poussé » sur nos installations électriques. Les aménagements et modernisations préconisés de certaines installations ont été effectués durant l'année 2013 et se sont poursuivies en 2014.

Par ailleurs, des contrats de maintenance ont été souscrits, en ce qui concerne les ascenseurs avec une télémaintenance à distance (désincarcération ...), le matériel de péage : entrée-sortie caisse automatique et système central, le système de détection d'incendie, le système de détection des gaz (NO et CO), les systèmes de lutte contre l'incendie, le groupe électrogène, les ascenseurs, les portes automatiques, le système de relevage des eaux de ruissellement et eaux usées, la climatisation, la suppression des postes de contrôle, le système Schick (guidage des places), le système Central Parc et la vidéosurveillance.

Une vigilance accrue a été demandée à la société SNCE, (assurant le nettoyage du parking), pour la propreté et l'absence de détritrus dans les rails des rideaux pare-flammes afin de garantir le bon fonctionnement de ces équipements assurant un rôle essentiel de sécurité dans le parking.

Enfin, l'accès au parking étant strictement réservé aux usagers, les équipements sont dotés de contrôles vidéo qui permettent d'éviter que d'autres personnes y pénètrent, en particulier les personnes sans abri ne sont pas autorisées à accéder aux parcs de stationnement et n'y accèdent pas.

Quotidiennement, le comportement de certains usagers fortement alcoolisés, ou semblant être sous l'emprise de stupéfiants, nous a amené à mettre en place un maitre-chien tous les jours à partir de 11 heures, toutes les nuits de 20h00 à 7h00 et toute la journée les dimanches et jours fériés.

Le contrat prévoyant le versement d'une redevance de 8.000.000 d'€uros à la Ville d'Aix-en-Provence, l'investissement total du délégataire est de 40.989.112 €uros. A ce titre il a effectué un règlement de 1.800.000 €uros au titre de l'exercice 2003 et de 1.700.000 €uros au titre de l'exercice 2004, puis de 1.600.000 €uros du titre de l'exercice 2005 et de 1.500.000 €uros en 2006. Il a versé le solde, soit 1.400.000 €uros, en 2007. Cette redevance est amortie sur la durée de la Délégation de Service Public.

Pour assurer ce financement la SEMEPA, après consultation des banques, a contracté auprès de la Société Générale un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 30.000.000 €uros
- Durée : 30 ans
- Taux : 4.21 %

L'emprunt bénéficie de la garantie de la Ville à hauteur de 50%. Cet emprunt a généré au titre de l'exercice 2014 des frais financiers à hauteur de 1 667 721 €uros qui figurent au compte de résultat.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat de l'exercice est une perte de -704 €uros.



BILAN ACTIF 2014

n°page		Brut	Amt / prov	Net	net N - 1
24	IMMOBILISATIONS				
	Immobiliations propres	9 570 610	2 315 375	7 255 235	7 476 149
	<i>Immobiliations incorporelles</i>	247 385	213 404	33 981	32 240
	<i>Immobiliations corporelles</i>	9 323 225	2 101 971	7 221 254	7 443 909
	- Terrain	1 236 336	0	1 236 336	1 236 336
	- Construction	7 140 099	1 408 305	5 731 795	5 920 917
	- Installation générale des locaux	513 128	292 595	220 533	247 746
	- Matériel de transport	83 472	83 472	0	3 776
	- Matériel de bureau et informatique	147 756	136 530	11 226	10 973
	- Mobilier de bureau	202 433	181 069	21 364	24 162
57	Immobiliations mises en concession	80 241 456	9 881 536	70 359 921	69 934 356
	<i>Par le concédant</i>	22 805 150		22 805 150	22 805 150
	- à titre gratuit	4 421 022		4 421 022	4 421 022
	- à titre onéreux	18 384 128		18 384 128	18 384 128
	<i>Par le concessionnaire</i>	57 436 307	9 881 536	47 554 771	47 129 206
	- équipements des parcs	18 292 025	9 881 536	8 410 489	8 301 845
	- parking construction	39 144 282		39 144 282	38 827 361
	Immobiliations en cours	0		0	121 312
53-57	Immobiliations financières	749 349		749 349	727 475
	- Participations UES	343 816		343 816	343 816
	- autres participations	153 000		153 000	135 000
	- prêts participation construction	246 495		246 495	243 472
	- dépôts et cautionnements versés	6 038		6 038	5 188
	STOCKS et OPERATIONS POUR COMPTE				
3	Stocks sur opérations en propre				
	- opérations détaillées pages suivantes	7 169 043		7 169 043	7 965 306
	Stocks d'en-cours de prestations	28 885 508	466 738	28 418 770	28 673 207
4	- sur concessions	27 942 771	255 046	27 687 725	27 877 302
5	- sur mandats	942 737	211 692	731 045	795 905
	Opérations pour compte Concessions	-25 661 725		-25 661 725	-25 072 194
6	- opérations détaillées pages suivantes	-25 661 725		-25 661 725	-25 072 194
	Opérations pour compte Mandats	504 750		504 750	60 247
7	- opérations détaillées pages suivantes	504 750		504 750	60 247
	VALEURS REALISABLES				
53-57	Créances d'exploitation	4 572 063	21 012	4 551 051	9 588 792
	- Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	2 259 467		2 259 467	2 355 380
	- Clients, clients factures à établir	1 281 095	21 012	1 260 084	4 280 542
	- Personnel et Organismes sociaux	0		0	0
	- Etat Impôt société CICE	61 000		61 000	41 539
	- Etat T.V.A. + T.V.A. en attente	671 707		671 707	2 704 006
	- Etat produits à recevoir	0		0	17 001
	- Groupement UES	298 793		298 793	
	- Débiteurs divers	0		0	190 324
	VALEURS DISPONIBLES				
	Valeurs mobilières de placement	58 343 404	0	58 343 404	71 119 162
	- Certificats de dépôts et billet de trésorerie	26 447 806		26 447 806	29 746 615
	- Valeurs mobilières de placement	525 469		525 469	525 469
	- Sicav / Obligations / Livret d'Epargne	31 370 130		31 370 130	40 847 078
	Disponibilités	8 295 903	0	8 295 903	928 586
	- Comptes courants	7 631 402		7 631 402	379 800
	- Intérêts à recevoir	532 074		532 074	457 827
	- Caisses	132 427		132 427	90 960
	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	8 425		8 425	7 546
	TOTAL BILAN ACTIF	172 678 785	12 684 661	159 994 125	171 529 945

BILAN PASSIF 2014

n°page		N	N - 1
	CAPITAUX PROPRES ET RESERVES		
	Capital	5 025 000	5 025 000
	Réserves	772 149	772 149
	- Réserve légale	502 500	502 500
	- Autres réserves	269 649	269 649
	Report à nouveau	20 783 529	18 555 364
	Résultat de l'exercice	2 390 841	2 228 165
	- Résultat aménagement	1 532 557	1 035 118
	- Résultat stationnement	858 284	1 193 047
	Provisions règlementées	94 580	94 580
54-58	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
	Provisions sur immobilisations en concession	39 627 035	37 634 622
	<i>Droits en nature du concédant</i>	7 334 392	7 259 336
	- participations financières	2 058 062	2 058 062
	- contre-valeur des biens concédés à titre gratuit	4 421 022	4 421 022
	- provision p/renouvellement des immobilisations sorties	855 309	780 253
	<i>Amortissements de caducité</i>	30 825 421	28 833 008
	- sur parcètres à titre onéreux	7 180	7 180
	- sur redevance fixe de mise à disposition	12 354 957	12 177 179
	- sur immobilisations mises par le concessionnaire	18 463 285	16 648 650
	<i>Provisions pour renouvellement des immobilisations actives</i>	1 467 222	1 542 278
56-60	Provisions pour risques et charges d'exploitation	4 786 312	3 859 761
54-58	DETTES FINANCIERES		
23	Emprunts	33 772 743	45 120 668
	- Emprunts court terme	444 752	10 907 522
	- Emprunts long terme	32 244 673	33 766 428
	- Intérêts courus sur emprunts	1 083 318	446 718
	Dettes financières diverses	4 127 211	5 756 610
	- BNP ligne de trésorerie	1 301 937	1 302 408
	- Caisse Epargne ligne de trésorerie	2 707 533	2 861 031
	- Groupement UES et Filiale	102 180	1 575 062
	- dépôts et cautionnements reçus	15 560	18 109
	OPERATIONS POUR COMPTE		
8	Opérations pour compte Mandats		
	- opérations détaillées pages suivantes	2 486 381	2 990 627
54-58	DETTES D'EXPLOITATION		
	Avances et acomptes	37 920 762	36 460 102
	- sur rémunération des concessions	33 824 712	33 707 317
	- sur rémunération des mandats	772 755	770 953
	- clients créditeurs	3 238 852	1 897 389
	- créditeurs divers	84 443	84 443
	Fournisseurs	3 332 865	7 638 999
	- fournisseurs d'exploitation	3 228 371	7 632 370
	- fournisseurs d'immobilisations	104 494	6 629
	Dettes fiscales et sociales	2 809 276	3 208 023
	- dettes provisionnées personnel	1 205 963	1 491 201
	- charges à payer organismes sociaux	716 368	733 812
	- Etat Impôt société	464 050	464 745
	- Etat TVA	267 575	419 357
	- Etat charges à payer	155 320	98 908
	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	2 065 440	2 185 275
	TOTAL BILAN PASSIF	159 994 125	171 529 945

COMPTE DE RESULTAT GLOBAL 2014

	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013	écart	
			en €	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue biens et services	20 980 705	22 195 949	-1 215 244	-5,5%
<i>Chiffre d'affaires net</i>	20 980 705	22 195 949	-1 215 244	-5,5%
Production stockée - Recettes concessions	0	0	0	ns
Production stockée - Services	1 211 065	1 751 288	-540 223	-30,8%
Autres produits de gestion	64 740	16 384	48 356	295,1%
Reprise / amort. & provisions	329 031	1 157 360	-828 330	-71,6%
Transfert de charges	552 762	392 321	160 441	40,9%
Total des produits d'exploitation (1)	23 138 302	25 513 302	-2 375 000	-9,3%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats et var. de stock immeubles et terrains	861 289	5 358 939	-4 497 650	-83,9%
Variation de stock d' en-cours	1 479 444	1 559 932	-80 488	-5,2%
Autres achats et charges externes	4 496 760	4 181 330	315 431	7,5%
Impôts, taxes et versements assimilés	809 283	737 515	71 768	9,7%
Mise à disposition du personnel	1 877 763	2 196 059	-318 296	-14,5%
Salaires et traitements	2 502 915	2 805 044	-302 130	-10,8%
Charges sociales	1 430 761	1 405 753	25 008	1,8%
Autres charges dont charges de concession	2 186 700	2 328 639	-141 939	-6,1%
Dotations aux amortissements	1 579 572	1 506 621	72 951	4,8%
Dotations aux provisions pour risques et charges	255 195	90 624	164 572	181,6%
Total des charges d'exploitation (2)	17 479 684	22 170 458	-4 690 774	-21,2%
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	5 658 619	3 342 844	2 315 774	69,3%
4 PRODUITS FINANCIERS	1 433 040	1 578 138	-145 098	-9,2%
5 CHARGES FINANCIERES	1 905 841	1 353 098	552 743	40,9%
6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	-472 801	225 040	-697 841	-310,1%
7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)	5 185 817	3 567 884	1 617 933	45,3%
8 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	6 260	62 692	-56 432	-90,0%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 282	34 903	-23 621	-67,7%
Produits exceptionnels sur transferts de charges	0	0	0	ns
9 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 285	79 481	-73 196	-92,1%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	24 214	28 291	-4 076	-14,4%
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	990 867	0	990 867	ns
10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)	-1 003 825	-10 177	-993 648	9763,7%
11 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	175 268	215 728	-40 460	-18,8%
12 Impôts sur les bénéfices	1 615 884	1 113 814	502 070	45,1%
TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)	24 588 884	27 189 035	-2 600 151	-9,6%
TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)	22 198 043	24 960 870	-2 762 827	-11,1%
RESULTAT	2 390 841	2 228 165	162 676	6,7%

ACTIVITE STATIONNEMENT		EXERCICE	EXERCICE	écart	
		2014	2013	en €	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION					
Rémunération voirie		1 854 032	1 965 086	-111 054	-5,7%
Recettes parcs		13 703 415	13 181 495	521 920	4,0%
Amodiations et redevances		157 300	154 645	2 655	1,7%
Loyers		127 281	128 354	-1 073	-0,8%
Emplacements publicitaires		165 821	162 884	2 937	1,8%
	Chiffre d'affaires net	16 007 850	15 592 464	415 386	2,7%
Subventions d'exploitations		0	0	0	
Autres produits de gestion		5 538	5 359	179	3,3%
Reprises sur amortissements & provisions		58 935	7 261	51 673	711,6%
Transferts de charges		105 516	54 266	51 250	94,4%
	1. Total produits d'exploitation	16 177 839	15 659 350	518 488	3,3%
CHARGES D'EXPLOITATION					
Autres achats et charges externes		4 027 656	3 731 867	295 789	7,9%
Impôts, taxes et versements assimilés		703 358	604 549	98 809	16,3%
Mise à disposition du personnel		997 091	853 040	144 051	16,9%
Salaires et traitements		2 239 840	2 510 734	-270 894	-10,8%
Charges sociales		1 302 401	1 237 139	65 262	5,3%
Charges spécifiques de concession :					
- Redevance fixe		184 209	184 209	0	0,0%
- Amortissement s/redevance fixe de mise à disposition		177 778	177 778	0	0,0%
- Amortissement de caducité		1 814 635	1 757 908	56 728	3,2%
- Provisions pour renouvellement		0	114 765	-114 765	-100,0%
Dotation aux amortissements sur immobilisations		1 462 500	1 371 833	90 668	6,6%
Dotation aux provisions pour risques et charges		22 935	90 624	-67 688	-74,7%
Autres charges		7	60	-53	-88,5%
	2. Total charges d'exploitation	12 932 411	12 634 506	297 906	2,4%
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)		3 245 427	3 024 845	220 583	7,3%
4 PRODUITS FINANCIERS		137 282	191 970	-54 688	-28,5%
5 CHARGES FINANCIERES		1 905 841	1 353 098	552 743	40,9%
6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)		-1 768 559	-1 161 128	-607 431	52,3%
7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)		1 476 868	1 863 717	-386 848	-20,8%
8 Produits exceptionnels sur opérations de gestion		1 260	52 035	-50 775	-97,6%
Produits exceptionnels sur opérations en capital		782	24 374	-23 592	-96,8%
Produits exceptionnels sur transferts de charges		0	0	0	ns
9 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 000	77 144	-76 144	-98,7%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		24 214	18 972	5 243	27,6%
Charges exceptionnelles sur dotations provisions		115 867	0	115 867	ns
10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)		-139 040	-19 707	-119 333	605,5%
11 Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		72 802	83 284	-10 482	-12,6%
12 Impôts sur les bénéfices		406 743	567 679	-160 936	-28,3%
TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)		16 317 162	15 927 729	389 433	2,4%
TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)		15 458 879	14 734 682	724 196	4,9%
RESULTAT		858 284	1 193 047	-334 763	-28,1%

**SEMEPA COMPTE DE RESULTAT 2014
CONCESSION DU 5 NOVEMBRE 2003**

ROTONDE	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013	écart	
			en €	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Rémunération voirie	0	0	0	ns
Recettes parcs	5 577 098	5 186 240	390 859	7,5%
Amodiations et redevances	8 032	7 910	122	1,5%
Loyers	15 552	15 552	0	0,0%
Emplacements publicitaires	99 161	97 405	1 756	1,8%
Chiffre d'affaires net	5 699 843	5 307 106	392 737	7,4%
Autres produits de gestion	1 971	1 824	147	8,0%
Reprises sur amortissements & provisions	20 985	2 471	18 513	749,1%
Transferts de charges	6 518	2 832	3 686	130,1%
1. Total produits d'exploitation	5 729 317	5 314 234	415 082	7,8%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	1 453 917	1 498 524	-44 608	-3,0%
Impôts, taxes et versements assimilés	237 789	221 566	16 223	7,3%
Charges de personnel	920 178	973 608	-53 431	-5,5%
Charges spécifiques de concession :				
- Redevance fixe	0	0	0	ns
- Amortissement s/redevance fixe de mise à disposition	177 778	177 778	0	ns
- Amortissement de caducité	833 779	831 699	2 080	0,3%
- Provisions pour renouvellement	0	66 274	-66 274	-100,0%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	458 031	460 799	-2 768	-0,6%
Dotation aux provisions pour risques et charges	2 648	41 839	-39 191	-93,7%
2. Total charges d'exploitation	4 084 121	4 272 088	-187 967	-4,4%
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	1 645 196	1 042 147	603 049	57,9%
4. PRODUITS FINANCIERS	46 881	65 340	-18 458	-28,2%
5. CHARGES FINANCIERES	1 667 721	1 043 869	623 852	59,8%
6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	-1 620 839	-978 529	-642 310	65,6%
7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)	24 357	63 618	-39 261	-61,7%
8. PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	449	454	-5	-1,2%
Sur opérations en capital	782	1 915	-1 134	-59,2%
9. CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	309	39 242	-38 934	-99,2%
Sur opérations en capital	4 847	567	4 280	754,8%
Dotation aux provisions pour risques et charges	1 544		1 544	ns
10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 + 9)	-5 469	-37 440	31 971	-85,4%
11. PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS	18 978	26 291	-7 313	-27,8%
12. IMPOT SUR LES BENEFICES	614	-37	651	ns
TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)	5 777 428	5 381 943	395 485	7,3%
TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)	5 778 133	5 382 020	396 113	7,4%
RESULTAT	-704	-77	-628	ns